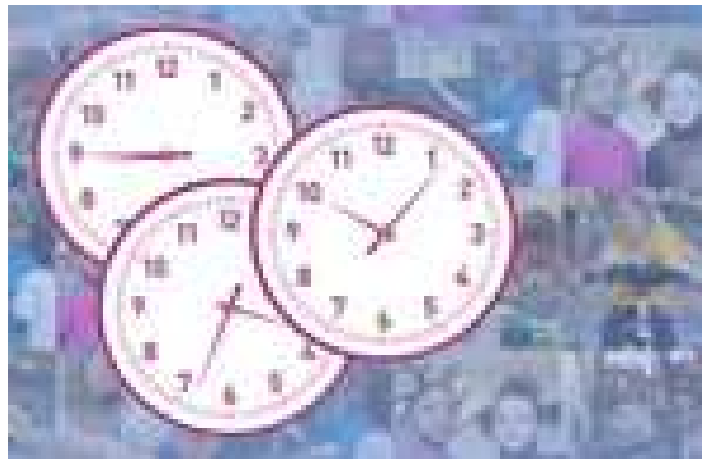


Réunion d'information sur les rythmes scolaires



Mardi 17 juin 2014



Ordre du jour

↪ La réforme

- ◆ Constat
- ◆ Objectifs
- ◆ Cadre réglementaire
- ◆ Contexte fléacois

↪ Organisation de la semaine à la rentrée 2014/2015

↪ Organisation des temps d'activités périscolaires (TAP)

↪ Questions/réponses

La réforme: constat

- ↳ Des journées plus longues et plus chargées que dans le reste du monde
- ↳ Une semaine plus courte que dans la plupart des pays européens
- ↳ Un nombre de jours d'école par an en France le plus faible d'Europe (144 jours contre 187 en moyenne dans l'OCDE)
 - ➤ Concentration du temps préjudiciable aux apprentissages

La réforme: objectifs

- ↳ L'objectif principal est pédagogique :
 - ◆ Réduction de la journée d'école
 - ◆ Meilleure répartition des 24 heures d'enseignement en 9 demi-journées
 - ◆ Favorisation des apprentissages fondamentaux le matin où la vigilance est la meilleure
 - ◆ Meilleure articulation des temps scolaires et périscolaires
 - ◆ Mise en place de temps d'activités périscolaires pour favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, et aux loisirs éducatifs
- ➤ Une réforme répondant aux préconisations des spécialistes des rythmes de l'enfant

La réforme: cadre réglementaire

- ↪ 36 semaines d'enseignement
- ↪ 24 heures par semaine à répartir sur 9 demi-journées (= école le mercredi matin)
- ↪ 5H30 maximum par jour
- ↪ 3H30 maximum par ½ journée
- ↪ 1H30 minimum de pause méridienne
- ↪ 36 heures d'activités pédagogiques complémentaires (APC) par an
- ↪ 3 heures de temps d'activités périscolaires (TAP) par semaine

Le contexte fléacois

- ↪ Une communauté éducative active
- ↪ Bonne dynamique périscolaire, bonne organisation des accueils de loisirs périscolaires
- ↪ Des agents communaux et des animateurs MJC compétents pour animer les TAP
- ↪ Mais contraintes fortes liées aux horaires des transports scolaires

La mise en œuvre à Fléac

- ↪ Projet étudié fin 2013 - début 2014, questionnaire soumis aux parents
- ↪ Une instance de concertation: mise en place du comité de pilotage en mai 2014 impliquant les directeurs d'écoles, les représentants des parents d'élèves, la MJC, le service scolaire de la mairie, les élus de la commission scolaire
- ↪ Une volonté: favoriser l'égal accès de tous les enfants aux activités en les rendant gratuites
- ↪ Un cadre: le projet éducatif du territoire (PEDT)
- ↪ Un suivi: comité de pilotage, évaluation du PEDT

Organisation en maternelle

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE	8H30/11H30	8H30/11H30	8H30/11H30	8H30/11H30	8H30/11H30
PAUSE MERIDIENNE	11H30/13H00	11H30/13H00		11H30/13H00	11H30/13H00
TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES *	13H00/13H45	13H00/13H45		13H00/13H45	13H00/13H45
CLASSE	13H45/16H00	13H45/16H00		13H45/16H00	13H45/16H00

*Les professeurs des écoles répartiront une heure hebdomadaire d'APC, activités pédagogiques complémentaires (soutien), sur les TAP, temps des activités périscolaires.

Organisation en primaire

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
CLASSE *	8H25/11H30	8H25/11H30	8H25/12H05	8H25/11H30	8H25/11H30
	8H25/11H45	8H25/11H45		8H25/11H45	8H25/11H45
PAUSE MERIDIENNE	11H30/13H00	11H30/13H00		11H30/13H00	11H30/13H00
	11H45/13H15	11H45/13H15		11H45/13H15	11H45/13H15
CLASSE *	13H00/15H00	13H00/15H00		13H00/15H00	13H00/15H00
	13H15/15H00	13H15/15H00		13H15/15H00	13H15/15H00
TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES **	15H00/16H00	15H00/16H00		15H00/16H00	

*Régime horaire différents selon les cycles

**Les professeurs des écoles répartiront une heure hebdomadaire d'APC, activités pédagogiques complémentaires (soutien) sur les TAP, temps des activités périscolaires.

Les temps d'activités périscolaires

↪ 7 pôles :

- ◆ Sports (multi-sports)
- ◆ Expression artistique (cirque, danse, théâtre, ...)
- ◆ Jeux de société (cartes, jeux de stratégie, ...)
- ◆ Arts plastiques (dessin, poterie, peinture, ...)
- ◆ Développement durable/environnement
- ◆ Espace culture (lecture, musique, patrimoine, ...)
- ◆ Espace détente (pour se reposer, discuter, ...)



TAP: encadrement

- ↪ Activités assurées par les ATSEM et des agents des services communaux en maternelle (1 animateur / 14 enfants)
- ↪ Activités assurées par des agents des services communaux formés et des animateurs de la MJC en primaire (1 animateur / 18 enfants)
- ↪ Organisation complétée par des bénévoles d'associations locales sur des cycles de sept semaines
- ↪ Coordination par un responsable (+ suppléance) au moyen de la rédaction d'un projet pédagogique



TAP: calendrier

- ↪ 5 cycles d'activités par période de 7 semaines :
- ◆ Rentrée septembre-vacances d'automne
- ◆ Vacances d'automne-vacances de Noël
- ◆ Vacances de Noël-vacances d'hiver
- ◆ Vacances d'hiver-vacances de printemps
- ◆ Vacances de printemps-vacances d'été

TAP: exemple de calendrier

activités	LUNDI	MARDI	JEUDI
jeux de société	groupe A : CP/CE1	groupe B : CP/CE1	groupe C : CE1/CE2
espace détente	groupe B : CP/CE1	groupe C : CE1/CE2	groupe D : CE2/CM1
sport	groupe C : CE1/CE2	groupe D : CE2/CM1	groupe E : CM1
Arts créatifs	groupe D : CE2/CM1	groupe E : CM1	groupe F : CM1/CM2
environnement/développement durable	groupe E : CM1	groupe F : CM1/CM2	groupe G : CM1/CM2
expression artistique (théâtre)	groupe F : CM1/CM2	groupe G : CM1/CM2	groupe A : CP/CE0
expression artistique (cirque)	groupe G : CM1/CM2	groupe A : CP/CE0	groupe B : CP/CE0

➤ Des groupes par tranches d'âge

TAP: les lieux

- ↪ Ecole maternelle (pour les temps d'activités périscolaires de la maternelle)
- ↪ Hall de l'école primaire
- ↪ Bibliothèque de l'école primaire
- ↪ Salle « langues » de l'école primaire
- ↪ Salle du club MJC
- ↪ Salle des fêtes
- ↪ Espace périscolaire
- ↪ Cours des écoles
- ↪ Proches extérieurs des écoles

TAP: inscriptions

- ↪ Les TAP ne sont pas obligatoires
- ↪ Inscription préalable nécessaire (formulaire à remplir)
- ↪ Engagement sur une année pour permettre aux enfants de découvrir l'ensemble des activités proposées (inscription ou désinscription possible en cours d'année 15 jours avant chaque période de vacances auprès des services de la mairie)
- ↪ **Attention:** les parents qui ne souhaitent pas inscrire leur enfant devront impérativement le récupérer dès la fin des heures d'enseignement obligatoires en primaire à 15 heures.

Garderie et accueils de loisirs péricolaires

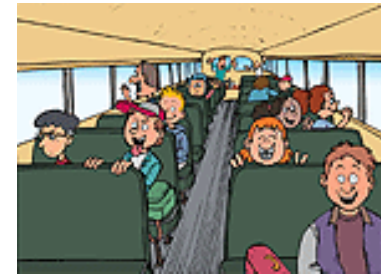
↪ Mise en place d'une **garderie gratuite** le mercredi après la classe jusqu'à 12H30 pour tous les enfants et le vendredi de 15H00 à 16H00 pour les enfants de primaire inscrits aux temps d'activités péricolaires

↪ Fonctionnement des accueils de loisirs péricolaires de 16H00 à 18H30 pour les enfants de maternelle, et de 16H00 à 19H00 pour les enfants de primaire (service payant)

↪ Fonctionnement de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) le mercredi après-midi.

Attention: Seuls les enfants qui y sont inscrits pourront manger à la cantine le mercredi midi.

Transport scolaire



- ↪ Mis en place tous les jours (matin et soir) et le mercredi (matin et midi)
- ↪ Inscription préalable nécessaire

Questions/réponses

↪ Table ronde avec:

- ◆ Marie-Jo Louis, directrice de l'école maternelle
- ◆ Didier Bélair, directeur de l'école primaire
- ◆ Cécile Boniface, présidente des parents d'élèves FCPE
- ◆ Yannick Leostic, président des parents d'élèves APEF
- ◆ Marie-Lise Doublet, directrice de la MJC Serge Gainsbourg
- ◆ Philippe Morin, président de la MJC Serge Gainsbourg
- ◆ Elisabeth Vilechalane, responsable du service scolaire de la mairie
- ◆ Hélène Gingast, adjointe en charge des affaires scolaires
- ◆ Membres de la commission scolaire



Merci de votre participation !

Pour toute question:
mairiefleac@wanadoo.fr

05 45 91 04 57